



GUADELOUPE SOUS HAUTE TENSION



Le 3^{ème} congrès
UNSA FASMI



Comment revaloriser
les policiers en IDF



Découverte du
RT



CRS 01 :
Son histoire

NOUS SOMMES AUX CÔTÉS DE CEUX QUI PROTÈGENT LES AUTRES.

-10 %⁽¹⁾

SUR VOTRE ASSURANCE AUTO

OFFRE RÉSERVÉE
AUX ADHÉRENTS MGP

-20%⁽²⁾

SUR VOTRE ASSURANCE
AUTO OU HABITATION
OU ACCIDENTS & FAMILLE
OU PROTECTION JURIDIQUE

GMF 1^{ER} ASSUREUR
DES AGENTS DU SERVICE PUBLIC



ASSURÉMENT HUMAIN



POLICE

MGP

« Cette solution est pensée et développée pour protéger les forces de sécurité et leur famille. »

Unéo, MGP et GMF sont membres d'**UNEOPOLE** la communauté sécurité défense

GMF 1^{er} assureur des Agents du Service Public selon une étude Kantar TNS SoFia de mars 2021.

(1) Offre réservée aux agents du service public, personnels de la Police. Réduction de 10 % sur le montant de la 1^{ère} cotisation annuelle, pour toute souscription entre le 01/01/2022 et le 31/12/2022 d'un contrat AUTO PASS. Offre non cumulable avec toute offre en cours. En cas d'offre spéciale GMF, application de l'offre la plus avantageuse.

(2) Réduction de 20 % pour le 1^{er} nouveau contrat AUTO PASS ou Habitation DOMO PASS ou AMPHI PASS ou Accidents et Famille ou Protection Juridique souscrit en tant qu'adhérent MGP. Cette réduction est valable sur le montant de la première année de cotisation pour toute souscription entre le 01/01/2022 et le 31/12/2022 et n'est pas cumulable avec toute offre en cours. En cas d'offre spéciale GMF, application de l'offre la plus avantageuse. Conditions et limites des garanties de nos contrats AUTO PASS, habitation DOMO PASS, habitation AMPHI PASS, Accidents & Famille et Protection Juridique disponibles en agence GMF. Les Conditions Générales et les Conventions d'assistance de ces contrats sont consultables sur gmf.fr

LA GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES et employés de l'État et des services publics et assimilés - Société d'assurance mutuelle - Entreprise régie par le Code des assurances - 775 691 140 R.C.S. Nanterre - APE 6512Z - Siège social : 148 rue Anatole France - 92300 Levallois-Perret. **GMF ASSURANCES** - Société anonyme au capital de 181 385 440 euros entièrement versé - Entreprise régie par le Code des assurances - R.C.S. Nanterre 398 972 901 - Siège social : 148 rue Anatole France - 92300 Levallois-Perret. **Covéa Protection Juridique** - Société anonyme d'assurance au capital de 88 077 090,60 euros entièrement versé - Entreprise régie par le Code des assurances - 442 935 227 R.C.S. Le Mans APE 6512Z - Siège social : 33 rue de Sydney - 72045 Le Mans Cedex 2.

Les produits distribués par GMF ASSURANCES sont assurés par GMF ASSURANCES et/ou GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES et/ou Covéa Protection Juridique.

L'édito

du Secrétaire Général

Je souhaite m'associer à la douleur des familles de nos collègues policiers qui depuis le début de cette année nous ont quittés dans des circonstances dramatiques. **L'UNSA Police est totalement engagé dans la lutte contre le suicide** au sein de la Police Nationale. Tous les moyens doivent être mis en œuvre pour éradiquer ce fléau qui endeuille notre institution.

Nous ouvrons le chapitre de l'année 2022 avec une 5ème vague de crise sanitaire qui impacte tous les secteurs. Les forces de l'ordre démontrent à nouveau un engagement total et déterminant dans leur activité professionnelle, malgré un climat de haine et de violence auquel ils doivent faire face en permanence.

Pour cette raison, l'UNSA Police, attaché au service public et aux valeurs fondamentales de la République, sera toujours un interlocuteur lucide, qui exprimera de façon responsable mais sans complaisance, les revendications et les aspirations des gradés, des gardiens de la paix et des policiers adjoints de la police nationale.

Le chapitre de l'année 2021 s'achève sur de vastes chantiers engagés notamment dans le cadre d'un nouveau projet de **Loi d'Orientation et de Programmation du Ministère de l'Intérieur (LOPMI)** sur lesquels nous devons activement œuvrer dès le début de la nouvelle année 2022.

Cette LOPMI devra se traduire par la prise en compte des besoins que nous avons exprimés lors de nos multiples rencontres à l'occasion du Beauvau de la Sécurité.

L'UNSA Police est à l'origine de la réforme engagée sur le statut du corps d'encadrement et d'application. Nous avons en effet une large avance sur nos concurrents syndicaux pour ce qui concerne notre cahier revendicatif portant sur la revalorisation de la police du quotidien et de la hiérarchie intermédiaire. Nous avons effectué plusieurs propositions en ce sens qui tiennent également compte de l'évolution des grilles indiciaires de la catégorie C et notamment celle de l'administration pénitentiaire.

L'UNSA Police réclame pour le Policier du quotidien un revenu mensuel net qui garantit une pension mensuelle de retraite d'au moins 2200 euros.

Nous voulons une revalorisation indiciaire pour chaque grade. Nous voulons enfin que l'échelon exceptionnel (MEEX) soit automatisé dans le déroulé de carrière des majors.

Nos propositions dans le domaine de la revalorisation du corps d'encadrement et d'application sont ambitieuses mais le contexte dégradé sur le plan sécuritaire justifie qu'une attention particulière soit portée à nos revendications.

Le dialogue social s'est singulièrement tendu avec la disparition à l'ordre du jour des CAP des sujets relatifs aux avancements et aux mouvements de mutation des gradés et des gardiens de la paix et c'est dans ce contexte que nous devons aborder la campagne d'avancement 2022. **Il nous faudra être présents sur toutes les négociations préalables, lutter contre le choix arbitraire et faire respecter les critères d'ancienneté d'examen.** La large ouverture de postes obtenue nous donne l'occasion de bâtir aujourd'hui des conditions d'avancement pérennes, justes et équitables au bénéfice de tous nos collègues.

2022, c'est aussi l'année des élections professionnelles prévues au dernier trimestre dans la fonction publique d'Etat. Dans cette perspective, nous observons avec une particulière attention le paysage syndical du Ministère de l'Intérieur et nous aborderons cette échéance future avec la ferme volonté d'accroître notre représentativité.

La mandature 2018-2022 a été placée sous le signe de l'exception à cause d'un événementiel particulièrement marquant. **La crise des gilets jaunes, l'augmentation substantielle de la violence sous toutes ses formes, le terrorisme et la crise sanitaire qui s'éternise, tous ces faits ont profondément marqué notre institution.** Ils nous ont également permis d'envisager sous une autre forme nos relations avec les autres organisations syndicales, nous avons su trouver des partenaires en revendications et manifestations syndicales avec lesquels il est désormais possible d'envisager d'autres formes de relations que la confrontation stérile et la concurrence sans scrupules. Nos collègues attendent des syndicats qu'ils soient forts et unis dans les luttes quotidiennes menées pour la défense de leurs métiers.

Les défis qui nous attendent sont déterminants mais ils ne doivent cependant pas nous éloigner de ce qui a édifié l'UNSA POLICE. La solidarité et la fraternité ne doivent pas devenir une légende d'un passé dont nous serions nostalgiques. Ces valeurs fondamentales du syndicalisme doivent demeurer le moteur de nos actions quotidiennes et l'essence même de nos ambitions pour l'amélioration des conditions de vie socioprofessionnelles de l'ensemble des policiers.

J'adresse mes sincères remerciements à tous nos militants pour leur investissement, leur implication locale, départementale, régionale et nationale, qui est à la base de notre développement et qui cimenter notre discours syndical, au plus près des besoins exprimés par les policiers.

Je suis plus que jamais engagé à vos côtés pour que vive et se développe l'UNSA Police, pour porter toujours plus haut nos revendications et nos engagements collectifs, pour donner toute sa dimension à l'énergie et au travail développé par chacun de vous.

Et je formule le vœu que l'année 2022 vous apporte le meilleur, ainsi qu'à vos proches, qu'elle soit exceptionnelle pour notre œuvre syndicale commune, pour l'UNSA Police.

*Olivier Varlet,
Secrétaire Général UNSA Police*



**3ème congrès
UNSA FASMI**

07

11

**Découverte du
Renseignement Territorial**

**Guadeloupe sous
haute tension**

15

17

**Revaloriser les
policiers d'IDF**

**La rupture
conventionnelle**

20

24

**CRS 01 :
Son histoire**

UNSA Police

25 rue des tanneries
75013 Paris

Tél : 01.43.40.64.27

E-mail : secretariat@unsapolice.com

Site web : www.unsa-police.fr

Directeur de Publication :

Thierry CLAIR

Rédacteur en Chef :

Marc HOCQUARD

Conception :

Loïc WALDER

Assistant de Rédaction :

Bernard LAYES

INTÉRIALE

**PARCE QUE VOTRE
ENGAGEMENT
N'A PAS DE PRIX**

**NOUS PROTÉGEONS
VOTRE TRAITEMENT
+ VOS PRIMES**

COMPAREZ !

Et bénéficiez du tarif prévoyance
et santé le plus juste*.

**MUTUELLE
ENGAGÉE**

La confiance, *notre force*

* Voir conditions sur www.interiale.fr/bilan


MUTUALITÉ
MEMBRE DE LA FRANÇAISE

L'AGENCE 03 28 32 12 12 - Crédits photographiques : Laurent Sgarbi

501

Le 3ème congrès UNSA FASMI

**Un congrès symbolique qui marque aussi la continuité de
l'engagement de l'UNSA FASMI**

Le 3ème congrès de l'UNSA FASMI, qui s'est tenu le 1er décembre 2021 au siège de la CASDEN, partenaire historique de l'UNSA fonction publique, était marqué par le départ de son Secrétaire Général, Philippe CAPON, qui fait valoir ses droits à la retraite. **Tous les Secrétaires Généraux** des composantes de la FASMI étaient présents pour **saluer le parcours de Philippe CAPON**. En plus d'une technicité acquise par le travail et l'expérience, il a, par ses qualités humaines et sa force de caractère, **développé le rayonnement de l'UNSA FASMI** au point de devenir une fédération unanimement reconnue. Philippe CAPON s'est imposé naturellement au fil des années pour devenir la référence à suivre. Ce mercredi 1er décembre 2021, il a transmis le témoin à Thierry CLAIR, Secrétaire Général adjoint de l'UNSA Police.

Thierry CLAIR est désormais le nouveau Secrétaire Général de l'UNSA FASMI. Il est accompagné par deux Secrétaires Généraux adjoints, David LEBARS et Paul AFONSO. Entourés d'une équipe soudée, ils sont déterminés à poursuivre le développement de la fédération, avec le concours de toutes ses composantes et forces vives, vers une nouvelle représentativité au ministère de l'Intérieur, une représentativité plus que réaffirmée, une représentativité assurément renforcée.



Philippe CAPON,
Ancien
Secrétaire Général UNSA FASMI



Thierry CLAIR,
Nouveau
Secrétaire Général UNSA FASMI



David LE BARS,
Secrétaire Général adjoint UNSA FASMI



Paul AFONSO,
Secrétaire Général adjoint UNSA FASMI

L'UNSA FASMI a renouvelé son attachement aux valeurs fondamentales de la République et son attachement profond à un service public qui les incarne quotidiennement, dans l'intérêt de la population. **L'UNSA FASMI est une Fédération ouverte, transversale et riche des membres et corps qui la composent.**

L'UNSA FASMI est la **seule organisation à regrouper tous les métiers, corps, statuts et grades** du ministère de l'Intérieur. Elle accompagne les agents et les soutient à travers tous les changements institutionnels, administratifs et sociétaux qui peuvent les affecter. **Présente dans tous les périmètres** du ministère et dans les directions départementales interministérielles, l'UNSA-FASMI est composée de syndicats représentatifs et actifs depuis longtemps dans leurs différents champs d'intervention, qui lui apportent crédibilité et expertise.

La diversité des syndicats qui composent l'UNSA FASMI en fait indéniablement sa richesse et sa force :

- **UNSA Police**, Secrétaire Général *Olivier VARLET*
- **SCPN**, Secrétaire Général *David LE BARS*
- **UATS UNSA**, Secrétaire Général *Paul AFONSO*
- **SNPPS**, Secrétaire Général *Mickael VINARD*
- **UDO UNSA**, Secrétaire Général *Laurent MASSONNEAU*
- **UNSA SANEER**, Secrétaire Général *Christophe NAUWELAERS*
- **SPPN**, Secrétaire Générale *Danièle COSTE*
- **SAP GMA**, Secrétaire Général *Pierre FERRER*

Au sein de la fédération, les organisations syndicales des métiers représentés sont respectées dans leur identité et leur liberté de parole, dans le respect des valeurs fondamentales communes auxquelles elles adhèrent, et qui les lient. **L'UNSA FASMI pratique un syndicalisme construit et éclairé**, qui recourt aux atouts de chacun de ses membres, avec comme ligne de conduite le dialogue, le rassemblement, le respect mutuel, et non l'opposition stérile des uns aux autres.

La FASMI est engagée sur de nombreux chantiers dans des partenariats cohérents du point de vue éthique, des partenariats gagnants **du point de vue de l'intérêt général**, avec ses alliés naturels du monde associatif, mutualiste et social.

L'UNSA FASMI a également développé des causes communes avec des organisations syndicales qui partagent des valeurs identiques et a, par exemple, fait liste commune avec le SNIPAT à l'occasion des dernières élections professionnelles.



La croissance permanente de l'UNSA FASMI démontre son attractivité.

La fédération offre aujourd'hui à chacune de ses composantes, la possibilité de développer ses structures par un dialogue constructif, la mise en œuvre de projets métier et la convergence de ses revendications autour des thématiques transversales à chaque périmètre du ministère de l'Intérieur.

Par sa présence au congrès, le 1er décembre 2021, **Gérald DARMANIN témoignait de la place incontournable de l'UNSA FASMI** dans l'univers syndical du ministère de l'Intérieur et reconnaissait son rôle incontestable dans la conduite d'un dialogue social transversal à tous ses périmètres. Le ministre de l'Intérieur a salué le parcours de Philippe CAPON, commencé "tout en bas de l'échelle", sa "grande capacité de travail", son courage en tant que CRS jusque dans les années 2000 et ses qualités en tant que syndicaliste "constructif".

Extrait du discours de Thierry CLAIR, Secrétaire Général de l'UNSA FASMI :

Notre force, c'est le respect mutuel de nos composantes syndicales et de nos partenaires. Notre objectif commun, c'est lutter contre les injustices et défendre tous les personnels dans l'intérêt du service public.

Notre ADN, c'est la pratique d'un syndicalisme responsable, cohérent, basé sur l'action quand elle est nécessaire pour se faire entendre, mais toujours à la recherche de solutions concrètes, lucides et porteuses de l'expression des besoins de nos collègues.

Les sujets qui insufflent notre action sont nombreux:

- Réformes statutaires
 - Réforme des voies d'avancement et des déroulements de carrière
 - Mise en place de la protection sociale complémentaire
 - Gestion du temps de travail
- Reconnaissance de la dangerosité pour les policiers mais également pour l'ensemble des personnels administratifs, techniques et scientifiques qui exercent leur mission dans la police nationale
 - Accompagnement social
- Protection des personnels face aux attaques physiques, médiatiques et personnelles
- Expression de moyens matériels

Que l'on soit gradé ou gardien de la paix, officier ou commissaire, agent administratif, technique ou scientifique, psychologue, agent des services de la sécurité civile, délégué ou inspecteur des permis de conduire, fonctionnaires ou contractuels, oui l'UNSA FASMI regroupe tous les personnels du ministère de l'Intérieur et s'exprime en leur nom.



Liste avantages

SORTIE / SPECTACLE

SPORT / LOISIRS

PARC / ZOO

VACANCES

SHOPPING

PARTAGE

Réseaux sociaux

 facebook.com/bn.unsapolice

 [@unsapolice](https://twitter.com/unsapolice)

CE

UNSA Police

Accédez à des centaines de promotions !

Créez votre compte CE !

Afin de pouvoir bénéficier de toutes les offres du CE UNSA Police, rendez-vous à l'adresse indiquée sur le dessus de ce tract.

Une fois votre compte créé, vous pourrez vous connecter sur le site internet ou depuis l'application "Open CE".

Contactez-nous !

01.43.40.64.27

contact.ceunsapolice@gmail.com

Le RT

en milieu ouvert

Un service à part

Mickaël, collègue au RT souhaitait faire connaître son unité. Ce dernier a répondu à nos questions afin de vous présenter dans les grandes lignes, le renseignement territorial en milieu ouvert.

Pourquoi présenter le RT en milieu ouvert ?

La police est constituée de nombreux services mais on ne connaît que ceux par lesquels nous sommes passés. Je souhaite donc faire découvrir à nos collègues, une branche du Renseignement Territorial dans laquelle j'œuvre, celui qui se pratique en milieu ouvert.

A l'école de police, la formation est essentiellement basée sur les missions de police secours. Certaines spécialités sont expliquées mais le renseignement n'est pas évoqué. C'est un métier à part qui a été mis à mal en 2008 avec la création de la DCRI et du SDIG qui allaient respectivement devenir la DGSI et le SCRT en 2014.

Le SCRT est méconnu de bon nombre de collègues, tout comme la mission en elle-même. Beaucoup postulent sans réellement savoir à quoi s'attendre et sont surpris par la diversité et l'intensité du travail.

Quelles sont les conditions / exigences pour intégrer le RT ?

Afin d'intégrer le RT, il faut postuler sur le mouvement profilé.

L'acte de candidature doit être accompagné d'un CV et d'une lettre de motivation. Un entretien est alors organisé avec l'autorité dont dépend le poste RT sur lequel la personne a candidaté.

Cela permet de rencontrer le candidat et de se faire un avis sur les motivations de ce dernier.

Plusieurs autres étapes que je ne peux pas révéler ici ont également été créées afin de rendre le recrutement toujours plus qualitatif.



Comment décrirais-tu le travail au RT ?

La première des choses est d'oublier tout ce que vous avez appris jusque-là.

Il faut bien comprendre dès le départ que le renseignement en milieu ouvert s'apprend sur le terrain. On n'apprend pas le métier du renseignement à l'école ou sur un ordinateur.

Le SDRT n'a aucune prérogative judiciaire, n'utilise pas la coercition, ne fait pas de « saute dessus ». Cela peut s'avérer compliqué de ne pas intervenir lorsqu'on voit une infraction, pourtant nous ne sommes pas là pour ça, au contraire, cela desservirait la mission. La discussion s'engage plus facilement quand on se départit de l'autorité conférée à notre profession.

Quelles sont les missions du RT ?

Le RT s'occupe des Visites Officielles (VO), anticipation d'éléments perturbateurs, assistance du SDLP.

Le RT s'occupe également des enquêtes administratives, notamment lors du recrutement de la police.

Mais le gros du travail se concentre dans le suivi des thématiques, passant de l'extrême gauche/extrême droite à la radicalisation, des mouvements sociaux au suivi des religions, en passant par le hooliganisme, les sectes, les dérives urbaines etc.

Tant de domaines divers et variés qui demandent une forte implication.

Quelles doivent être les qualités / compétences d'un collègue souhaitant rejoindre le RT ?

Ce n'est pas simple de définir une ligne bien précise quant à cette question, néanmoins quelques qualités et compétences me semblent à première vue indispensables.

Adaptabilité -

Vous devez être capable de tenir une conversation avec un patron d'entreprise, un syndicaliste, un représentant associatif de quartier, la famille d'une personne radicalisée etc.

Connaissances diverses et variées -

Afin de tenir ces conversations, il faut savoir de quoi on parle et à qui on parle. C'est pourquoi il faut avoir de nombreuses connaissances, une culture générale développée afin de pouvoir s'adapter à tous les interlocuteurs et maîtriser le sujet.

Être ouvert d'esprit -

Les générations peuvent s'affronter entre ceux qui rejettent internet et ceux qui rejettent le contact social. Au RT, il est important d'être ouvert à tous les supports pouvant amener l'information nécessaire.

Il faut être en mesure d'obtenir des renseignements au travers de discussions orales mais également via des recherches informatiques.

Capacité rédactionnelle / d'analyse -

Le renseignement sans analyse, n'a pas beaucoup d'importance. La capacité d'analyse et la qualité rédactionnelle d'un collègue seront très importantes. Nos notes sont à destination des DDSP, des Préfets et de l'administration centrale à Paris (Notre centrale, voire le cabinet du Ministre). Le lecteur doit être en mesure de tout comprendre quand bien même il n'aurait jamais entendu parler du sujet traité dans la note et si besoin de pouvoir prendre une décision en conséquence.

La disponibilité -

Le renseignement aujourd'hui, c'est avoir son téléphone professionnel toujours allumé. Vos contacts ont besoin d'un agent disponible à tout moment. Le renseignement n'attend pas l'ouverture du service. Il faut être en mesure de recueillir et de transmettre le renseignement en temps réel. Il y a tout de même une tolérance pendant l'été et les fêtes de fin d'année.

Polyvalence -

De temps à autre, le temps d'une semaine, vous pouvez être d'astreinte ou de permanence. Vous serez alors celui qui gère tout l'évènementiel en dehors des horaires du service.

Que cela soit votre thématique ou non, vous devrez être capable de gérer la situation (Ex : Une manifestation sociale, sociétale, un signalement de radicalisation, des violences urbaines etc.).

Pôle Province - Zone Sud
UNSA Police



www.unsa-police.fr

L'adhésion en ligne
est à présent
disponible !

UNSA/FPAM: FÉDÉRATION AUTONOME DES
SYNDICATS DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

UNSA
Police

Guadeloupe

sous haute tension

Fin novembre, dans un climat social explosif, la grogne a rapidement dégénéré en guérilla urbaine.

Des barrages, souvent enflammés ont été installés sur l'ensemble des axes routiers de l'île. Dans la nuit du 18 au 19 novembre, des bandes de malfrats ont pillé de nombreux commerces et incendié des véhicules.

Nos collègues, en effectifs insuffisants pour faire face à l'ampleur du phénomène, étaient confrontés à des individus déterminés et très hostiles à leur égard.

Les nuits suivantes ont été encore plus tendues.



Il était devenu presque impossible de circuler.

Pour les collègues qui dormaient au service, l'administration a mis en place des hébergements hôteliers. D'autres collègues étaient bloqués à domicile.

Sur le terrain, **les policiers, victimes de tireurs embusqués, étaient clairement désignés en tant que cibles.**

Des voyous s'étaient organisés en binômes très mobiles, à deux roues, pour se déplacer, s'approcher des policiers, faire feu sur eux et rapidement quitter les lieux.

A plusieurs reprises, le drame a été évité de peu.

Un collègue du RAID Antilles Guyane a notamment été **touché par balle en pleine poitrine**, son arme de secours portée au buste a absorbé l'impact.



Les policiers guadeloupéens ont reçu l'appui de renforts de métropole. Tous ont été totalement mobilisés pour faire face à ces exactions. Lors de ces événements, le **déchaînement de violence** à l'encontre des forces de l'ordre a été **sans précédent**.

Les femmes et les hommes qui composent les rangs de la Police Nationale de Guadeloupe ont **une nouvelle fois prouvé leur grande valeur** en ayant fait preuve d'un engagement sans faille, de sang froid et d'un grand discernement.

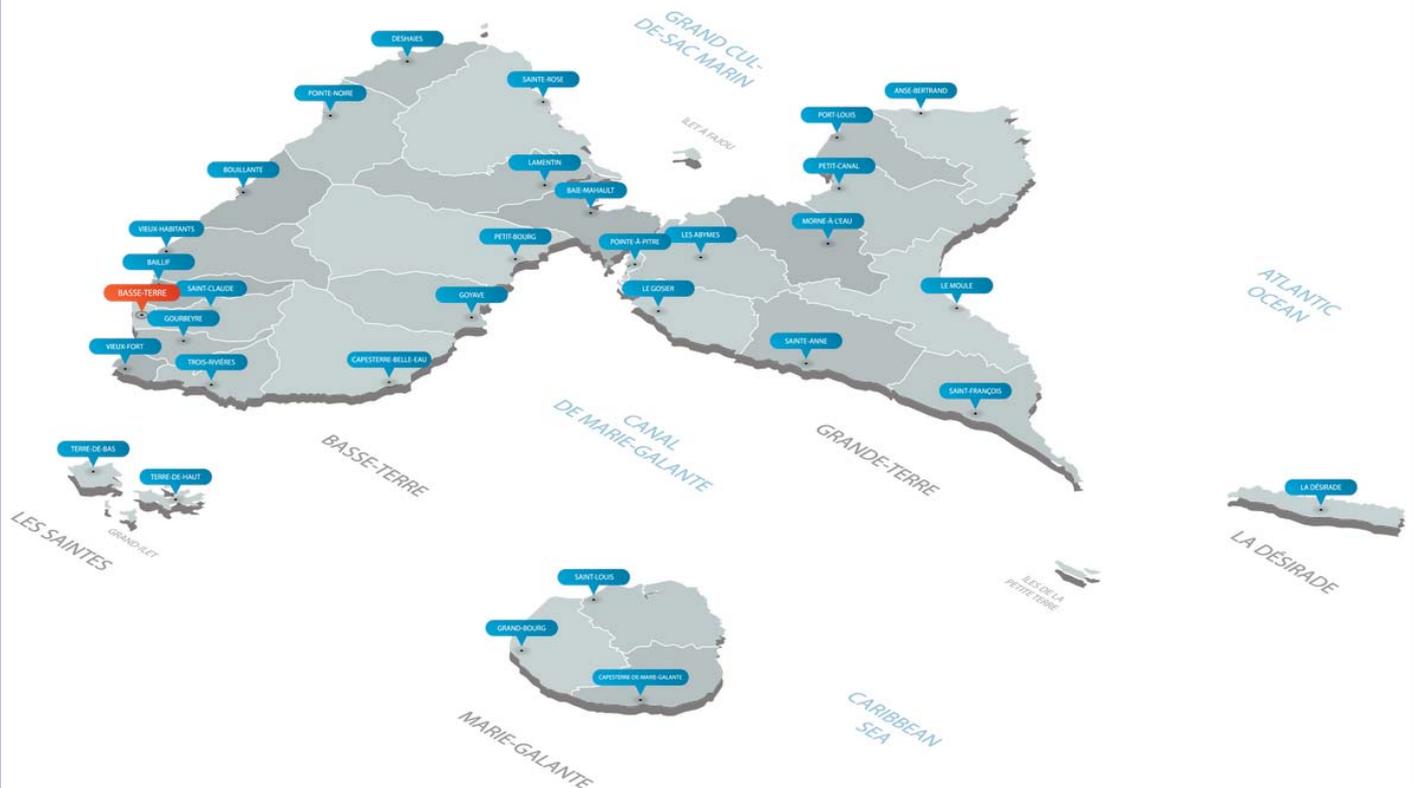
L'UNSA Police Guadeloupe, mobilisé pour suivre le déroulement des événements a pu compter sur **le soutien immédiat et le renfort du Bureau National**.

Bruno COSSIN, Secrétaire National Province-DROM/COM est venu sur l'île à la rencontre des effectifs et des autorités.

Les graves troubles à l'ordre public se sont apaisés début décembre, toutefois la tension sociale reste explosive.

Le bureau local de L'UNSA Police est pleinement engagé dans une réflexion stratégique visant à mieux appréhender ce type de situations si elles venaient à se reproduire.

**Le pôle province
UNSA Police**



Revaloriser

les policiers d'IDF

L'année 2021 a vu s'ouvrir de nombreux chantiers : **Beauvau de la sécurité, réforme des voies d'avancement, remise à plat de la procédure pénale** .. Le dialogue social sera encore intense pour poursuivre les objectifs fixés et mettre au cœur des discussions les conditions de travail et le déroulement de carrière des policiers.

La situation de nos collègues affectés sur l'agglomération parisienne reste au cœur des préoccupations de l'UNSA Police.

La situation en effectifs des services sur la plaque parisienne n'a fait que se dégrader ces dernières années. Les brigades de voie publique ont été les premières touchées ainsi que les SAIP, et c'est au tour de certaines unités plus spécialisées comme les brigades territoriales de contact qui, faute de moyens suffisants, sont contraintes de fusionner. Cette tendance n'épargne plus aucun service.

La Préfecture de Police est face à un double défi :

- Garder à flot ses unités
- Fidéliser ses effectifs

Confrontés à un environnement de délinquance très mobile, fortement impacté par les trafics et l'immigration illégale, l'événementiel et le maintien de l'ordre, nos collègues sont particulièrement soumis à la pression d'une réponse sécuritaire qui s'effectue le plus souvent dans l'urgence et avec une insuffisance de moyens. **La tenue des Jeux Olympiques en 2024 accentuera cette tension déjà forte.** Cette situation n'est plus acceptable, tant elle impacte le quotidien des policiers franciliens sur leurs conditions de travail et sur leur moral.

Exercer aujourd'hui sur la plaque parisienne paraît si loin des conditions de travail qu'offrait auparavant la Préfecture de Police à nos collègues. Il suffit pour cela de se souvenir qu'il y a encore quinze ans, être affecté à la PP permettait de poser des congés sans difficulté, d'obtenir une mobilité d'un service à l'autre, d'un arrondissement à l'autre, et ainsi de trouver facilement sa place au sein de la Préfecture de Police.

Cet épanouissement professionnel n'est plus, tant les obstacles sont nombreux. Plus que jamais, **exercer en Ile-de-France est un repoussoir qui n'offre plus aucun avantage.** Pour l'UNSA Police la reconnaissance de ce particularisme doit conduire à une réelle politique de fidélisation.



Aujourd'hui, de nombreux dispositifs existent mais ils ne sont pas suffisants. D'autres capitales européennes ont su mettre en place des leviers de fidélisation qui se traduisent notamment par une rémunération tenant compte du coût élevé de la vie.

La plaque parisienne ne fait pas exception. Et pour nos collègues qui ont quitté leurs attaches familiales et provinciales, **débuter leur carrière dans des conditions particulièrement difficiles doit conduire à une légitime reconnaissance de leurs engagements.**

La Préfecture de Police ne doit plus être perçue comme le réservoir des primo affectés, soumise au turn-over incessant. Sa capacité à fidéliser passera par un dialogue social de qualité et des prises de décisions ambitieuses.

Le pôle IDF UNSA Police



www.unsa-police.fr

L'adhésion en ligne
est à présent
disponible !

UNSA-PASMI, ASSOCIATION NATIONALE DES
SYNDICATS DE MINISTRES DE L'INTERIEUR

UNSA
Police

Rupture Conventionnelle dans la fonction publique

Le dispositif de la rupture conventionnelle, ouvert pour la fonction publique à titre expérimental, **depuis le 1er janvier 2020 et ce jusqu'au 31 décembre 2025**, permet aux agents de convenir avec l'administration des conditions de la cessation définitive de leurs fonctions, en contrepartie d'une indemnité de rupture négociée.

Sont exclus de ce dispositif :

- Les fonctionnaires stagiaires
- Les fonctionnaires détachés en qualité d'agent contractuel
- Ceux ayant atteint l'âge d'ouverture du droit à pension de retraite et justifiant de la durée d'assurance nécessaire pour obtenir le pourcentage maximum de pension.

La procédure de rupture conventionnelle peut donc être engagée à l'initiative du fonctionnaire ou de l'administration mais aucune de ces parties ne peut l'imposer à l'autre, **ce n'est pas un acte unilatéral**.

L'agent souhaitant bénéficier de ce dispositif doit en informer au préalable l'administration, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, il peut également adresser sa demande au service des ressources humaines ou à l'autorité investie du pouvoir de nomination.

A la suite de l'envoi de cette demande, **un entretien** conduit par l'autorité hiérarchique dont relève le fonctionnaire, doit être **organisé au moins dix jours francs et au plus un mois, après réception de la lettre de demande de rupture**. Au cours de cette rencontre, le fonctionnaire peut se faire assister par un conseiller désigné par une organisation syndicale représentative ou à défaut, de son choix.

Plusieurs points doivent être abordés au cours de cet entretien, tels que :

- Les motifs de la demande et le principe de la rupture
- La fixation de la date de cessation définitive des fonctions
- Le montant envisagé de l'indemnité spécifique de rupture conventionnelle
- Les conséquences de la cessation définitive des fonctions (allocation d'aide au retour à l'emploi, respect des obligations déontologiques...)

Les modalités de cette rupture sont énoncées dans une convention établie selon un modèle prédéfini par les dispositions réglementaires. Elle doit être **signée par les deux parties**, à une date arrêtée par l'autorité et **au moins quinze jours francs après le dernier entretien**.

Ce document doit comporter :

- *Le montant de l'indemnité spécifique de rupture*
- *La date de cessation définitive des fonctions qui entraînera la radiation des cadres.*

Cette date peut être fixée au plus tôt un jour après la fin du délai de rétractation instauré au profit de chaque partie, qui peut l'exercer durant les quinze jours qui suivent la signature de la convention.

Une attention toute particulière doit être portée à l'indemnité de rupture. Son montant ne peut être inférieur à ceux prévus par les dispositions réglementaires et son maximum ne peut excéder 1/12ème de la rémunération brute annuelle perçue par l'agent, par année d'ancienneté (dans la limite de 24 années).

Les éléments de rémunération pris en compte sont :

- *Le traitement indiciaire*
- *L'indemnité de résidence*
- *Le supplément familial de traitement*
- *La nouvelle bonification indiciaire*
- *Les autres primes telles que les indemnités de sujétions spéciales, l'allocation de maîtrise.*

En sont exclues :

- *Les primes et indemnités qui ont le caractère de remboursement de frais*
- *Les majorations et indexations relatives à une affectation outre-mer*
- *L'indemnité de résidence à l'étranger*
- *Les primes et indemnités liées au changement de résidence, à la primo-affectation, à la mobilité géographique et aux restructurations*
- *Les indemnités d'enseignement ou de jury*
- *Les autres indemnités non directement liées à l'emploi.*

Si cette procédure de la rupture conventionnelle semble s'intégrer totalement dans le cadre d'une démarche de mobilité professionnelle, elle est lourde de conséquences en entraînant notamment la radiation des cadres.

C'est pourquoi, **il faut garder à l'esprit que d'autres dispositifs sont mis à la disposition des agents** souhaitant élargir leur éventail professionnel, tels que la disponibilité qui n'entraîne qu'une cessation temporaire de l'activité en tant qu'agent public.



Les conseils de L'UNSA Police

On ne pourrait conclure cet article sans apporter une précision relative à cette radiation des cadres qui va tempérer son caractère définitif.

En effet, **la possibilité est offerte au bénéficiaire d'être de nouveau recruté** en qualité d'agent public, pour occuper un emploi au sein de la fonction publique de l'Etat, **dans les six années suivant cette rupture**, mais à la condition de rembourser l'indemnité spécifique de rupture et ce, dans un délai de deux ans maximum.

Ce dispositif expérimental est aujourd'hui largement perfectible et **tous nos collègues qui en font la demande ne pourront pas forcément en être bénéficiaires**. Il existe bien d'autres dispositions qui permettent à un agent de quitter les cadres de la fonction publique d'Etat, de manière partielle ou définitive, selon les conditions et les objectifs qu'il s'est fixé.

- *Le congé formation*
- *Le congé sans solde*
- *La disponibilité pour convenances personnelles*
- *La disponibilité pour exercer une activité professionnelle*
- *La démission.*

Contactez vos délégués UNSA Police afin de connaître les modalités de chacun de ces dispositifs !

**Le secteur juridique
UNSA Police**

TEXTES DE REFERENCE :

- *Loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique (art 72)*
- *Décret n° 2019-1593 du 31 décembre 2019 relatif à la procédure de rupture conventionnelle dans la fonction publique*
- *Décret n° 2019-1596 du 31 décembre 2019 relatif à l'indemnité spécifique de rupture conventionnelle dans la fonction publique et portant diverses dispositions relatives aux dispositifs indemnitaires d'accompagnement des agents dans leurs transitions professionnelles*
- *Arrêté du 6 février 2020 fixant les modalités de convention de rupture conventionnelle prévues par le décret n° 2019-1593 du 31 décembre 2019 relatif à la procédure de rupture conventionnelle dans la fonction publique*
- *Circulaire du ministère de l'intérieur en date du 15 décembre 2020 relative à la mise en œuvre de la rupture conventionnelle au ministère de l'intérieur*

« **COMME MOI,
REJOIGNEZ LA CASDEN,
LA BANQUE DE LA FONCTION
PUBLIQUE !** »

Aurélie, Commandant de police

CASDEN Banque Populaire, partenaire de l'UNSA Police



CRS 01 :

Son histoire - Création

Le **08 Décembre 1944**, les **C**ompagnies **R**épublicaines de **S**écurité voient le jour, même si préalablement la compagnie de Garde Spéciale de Sécurité est créée depuis le **30 Août 1944** et basée à la caserne Pépinière à Paris.



(Caserne Pépinière à Paris 8)

**Le 07 Juin 1945, la CRS 1 s'installe à Marly le Roi dans le château du Chenil.
En 1960, elle est transférée à Vaucresson.**



En **Janvier 1964**, la Formation des Services entre dans l'organigramme des CRS en regroupant les musiciens et le groupement hélicoptère. Cette FDS sera commandée par **Maurice Huré, auteur de la Marche des CRS** « SERVIR », qui deviendra en 1966 la **Musique de la Police Nationale**.

Vous pourrez l'écouter depuis le lien suivant :

[polices.mobiles.free.fr/musique/CRS-Servir \(Marche\).mp3](https://polices.mobiles.free.fr/musique/CRS-Servir%20(Marche).mp3)

En **Décembre 1966**, la compagnie prend officiellement le nom de **CRS 1**. Cette même année est placée sous le signe de diverses missions de prestige au profit des autorités françaises et étrangères. (La CRS 1 sera présente au festival de Cannes, aux 24 heures du Mans, assurera la protection des Rois du Laos et du Népal ainsi que celle du Président du Conseil des Ministres soviétiques etc...).



(Mission d'escorte d'une autorité en 1966)



(Eté 1980 la CRS 1 est chargée de l'escorte du Tour de France Moto)

En Avril 1971 la CRS 1 est transférée à Vélizy.



L'insigne de la CRS 1, pour la partie supérieure droite reprend les armes de la ville de Rambouillet et la partie inférieure gauche les armes de la ville de Marly le Roi.



CRS 01 :

Son histoire - Aujourd'hui

La CRS 1, toujours basée à Vélizy (78), est aujourd'hui composée de 6 sections dont 1 section coordination des services composée de 31 personnels, 4 sections à pieds composées de 130 fonctionnaires et la Section Motorisée d'Escorte (SME) composée de 55 motocyclistes sans oublier les 35 personnels administratifs qui, au quotidien, œuvrent pour le bon fonctionnement de la compagnie, le tout commandé par 2 Officiers.



(Opérateur piéton CRS 1)



(Binôme observateur-tireur :
un opérateur CRS 1 et un opérateur
RAID)

Elle concourt sur le territoire national et international à la protection des hautes personnalités françaises en particulier le Président de la République, des hautes personnalités étrangères et des personnalités menacées. Elle vient en appui du Service de la Protection (SDLP) et du RAID avec, entre autres, les missions de renfort tireur de précision.

Des tests sont mis en place pour intégrer cette unité d'élite, lui permettant de maintenir son haut niveau de compétences.

Mission FRET au profit du Président de la République avant un déplacement en Polynésie Française, 2021.



La CRS 1 sera encore au plus près de l'actualité avec la Présidence Française de l'Union Européenne en 2022, les divers sommets et bien sûr, en 2024 les Jeux Olympiques, événement qui va faire venir sur le territoire national, un ensemble considérable de délégations étrangères.

CRS 01 :

Son histoire - Aujourd'hui



(Opérateur de la CRS 1 en Chine novembre 2015, pour le Président de la République mission garde avion)



(Moto banalisée de la SME en sécurisation Paris 2021)



(Escorte SME au profit du Président de la République province 2021)



(Echange cordial entre la CRS 1 Française et la CRS 1 de Côte d'Ivoire également chargée de la protection des hautes personnalités, déplacement du Président de la République en Côte d'Ivoire 2017)



(Concert de la Sainte Cécile, à Vélizy le 22 novembre 2021)



UNION NATIONALE DES RETRAITES DE LA POLICE

42-52, rue de l'Aqueduc - 75010 PARIS

☎ 01.53.35.87.40 📠 01.53.35.87.49

Site : unrp.com

💻 contact@unrp.com

BULLETIN de PRÉ-ADHÉSION

**Et d'abonnement à la revue « Retraités Police »
À retourner à l'adresse ci-dessus.**

Situation de Famille : Marié(e) - Célibataire - Divorcé(e) - Veuf(ve)
 Autre

NOM :

NOM de Jeune Fille :

Prénoms : **Date de Naissance :**

..... **Lieu de Naissance :**

Adresse :

.....

Code Postal : **Ville :**

☎ : 📱 :

E-mail :

Dernière Ville d'Affectation :

Service :

Grade : **Date de Retraite :**

Je prends note que dès réception de cette demande de PRÉ-ADHÉSION, il me sera adressé un bulletin d'adhésion de la section la plus proche de mon domicile, dans lequel d'autres renseignements me seront demandés et dont le montant de la cotisation annuelle me sera communiqué.

Fait à le

Signature

En vertu de l'article 26 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous avez le droit de vous opposer à la communication de ces renseignements. Vous pouvez le faire en écrivant au siège de l'U.N.R.P 42/52 rue de l'aqueduc 75010 PARIS.

Bulletin d'adhésion

1 - INFORMATIONS PERSONNELLES

Je soussigné(e),

Nom :

Nom de jeune fille :

Prénom :

Matricule :

Téléphone :

Mail :

Adresse personnelle :

Date et lieu de naissance :

demande mon adhésion à :

UNSA Police - 25 rue des tanneries - 75013 Paris

Tél : 01.43.40.64.27 - Mail : secretariat@unsapolice.com

Je règle ma cotisation de : €

Par chèque N° :

Par prélèvement bancaire trimestriel
(Compléter l'autorisation de prélèvement)

MONTANT DES COTISATIONS ANNUELLES EN EUROS

Major de Police	82€	Gardien Stagiaire	41€
Brigadier-Chef de Police	82€	Policier Adjoint	22€
Brigadier de Police	82€	Adhésion école :	
Gardien de la Paix	82€	EGPX, EPA et Cadet	0€

Situation familiale :

Je souhaite recevoir les informations syndicales

Date :

Signature :

2 - INFORMATIONS PROFESSIONNELLES

Date d'entrée dans l'administration : Date titularisation :

Grade actuel : Depuis le : Service :

Date de sortie d'école : Promotion EGPX :

Nom du délégué : Promotion CADET/EPA :



Conformément à la loi informatique et libertés du 06.01.1978, je dispose d'un droit d'accès et de rectification pour toutes les informations me concernant sur le fichier UNSA Police en m'adressant à son siège. Bulletin d'adhésion conforme à la législation SEPA.

MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

Paiement récurrent

Référence unique de mandat :

Identité du payeur, titulaire du compte :

Mme Mr Nom :

Prénom :

Adresse :

Ville :

Code postal :

Coordonnées bancaires - Désignation du compte à débiter :

BIC :

IBAN :

Désignation du Créancier :

UNSA Police

25 rue des tanneries - 75013 Paris

Signé à le/...../.....

Signature :

Identifiant Créancier SEPA :

FR36ZZZ635973

En signant ce formulaire de mandat de prélèvement SEPA, vous autorisez - l'UNSA Police - à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de l'UNSA Police. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passé avec elle. Toute demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte.

NB : Vos droits concernant le présente mandat de prélèvement SEPA sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Joindre obligatoirement un RIB

GRILLE DES SALAIRES CEA

■ mise à jour 01/01/2022
 ■ Indemnité de résidence de 0 à 3%

Attention : Les traitements ci-dessous sont indicatifs. Votre traitement sera fonction du montant de votre prime compensatrice de hausse de la CSG

Echelon	Ind. brut	durée	INDICE (majoré)	indice pension majoré	Traitement mensuel net (selon affectation et indemnité de résidence)											Traitements bruts		Primes, indemnités	
					Province 3%	Province 1%	Province 0%	Paris, Versailles, Sev. Ctx, Corse, CR3 aut. IDF 3%	Versailles 1%	CRS 3% IDF	CRS 3%	CRS 1%	CRS 0%	Traitement brut annuel	Traitement brut mensuel	I.S.S.P. 28,50%	Allocation de maîtrise		
Gardien de la paix																			
Élève	367	1	340	388	1 432,26	1 405,04	1 391,41	1 432,26	1 405,04	1 432,26	1 405,04	1 432,26	1 405,04	1 391,41	1 782,52	1 485,46	207,96	319,58	
Stagiaire	367	1	340	437	1 945,88	1 917,05	1 902,64	2 077,06	2 048,23	2 128,33	1 997,15	1 968,32	1 953,91	1 782,52	1 485,46	423,36	319,58	319,58	
Echelon 1	372	2	343	441	1 960,86	1 931,79	1 917,25	2 092,70	2 063,62	2 143,98	2 012,12	1 983,05	1 968,52	1 928,76	1 607,30	458,08	319,58	319,58	
Echelon 2	378	2	348	447	1 984,91	1 955,40	1 940,65	2 117,34	2 087,83	2 168,61	2 036,17	2 006,66	1 991,92	1 956,87	1 630,73	464,76	319,58	319,58	
Echelon 3	385	2	353	454	2 008,34	1 978,41	1 963,45	2 141,32	2 111,39	2 192,60	2 059,61	2 029,68	2 014,71	1 984,92	1 654,16	471,44	319,58	319,58	
Echelon 4	403	2	364	468	2 061,20	2 030,32	2 014,90	2 194,76	2 163,88	2 246,03	2 112,46	2 081,60	2 066,17	2 046,82	1 705,71	486,13	319,58	319,58	
Echelon 5	429	2,5	379	487	2 133,15	2 101,02	2 084,94	2 266,99	2 234,86	2 318,26	2 184,41	2 152,28	2 136,22	2 132,00	1 776,00	506,16	319,58	319,58	
Echelon 6	445	2,5	391	502	2 190,56	2 157,42	2 140,85	2 324,40	2 291,26	2 375,67	2 241,84	2 208,69	2 192,11	2 198,67	1 832,23	522,19	319,58	319,58	
Echelon 7	458	2,5	401	515	2 238,03	2 204,05	2 187,04	2 371,87	2 337,87	2 423,15	2 289,31	2 255,31	2 238,31	2 238,31	1 879,09	535,54	319,58	319,58	
Echelon 8	471	3	411	528	2 285,75	2 250,89	2 233,79	2 419,58	2 384,73	2 470,84	2 337,01	2 302,17	2 284,74	2 311,40	1 925,95	548,90	319,58	319,58	
Echelon 9	489	3	422	542	2 338,41	2 302,63	2 302,63	2 472,24	2 436,48	2 523,53	2 389,68	2 353,90	2 336,00	2 3730,00	1 977,50	563,59	319,58	319,58	
Echelon 10	505	3	435	559	2 400,47	2 363,92	2 346,50	2 534,30	2 497,43	2 585,58	2 451,74	2 414,85	2 396,43	2 4461,04	2 038,42	580,95	319,58	319,58	
Echelon 11	531	3,5	454	583	2 491,16	2 453,81	2 435,63	2 625,01	2 586,51	2 676,27	2 542,43	2 503,94	2 484,69	2 5529,40	2 127,45	606,32	319,58	319,58	
Echelon 12	563	-	477	613	2 600,77	2 562,45	2 543,34	2 734,62	2 694,17	2 785,89	2 652,05	2 611,60	2 591,79	2 6822,76	2 235,23	637,04	319,58	319,58	
Brigadier																			
Echelon 1	458	2	401	515	2 238,03	2 204,05	2 187,04	2 371,87	2 337,87	2 423,15	2 289,31	2 255,31	2 238,31	2 238,31	1 879,09	535,54	319,58	319,58	
Echelon 2	478	2,5	415	533	2 305,03	2 269,84	2 252,74	2 438,88	2 403,69	2 490,14	2 356,30	2 321,11	2 303,52	2 336,40	1 944,70	554,24	319,58	319,58	
Echelon 3	499	3	430	553	2 376,21	2 339,88	2 322,67	2 510,06	2 473,60	2 561,32	2 427,48	2 391,02	2 372,79	2 4179,88	2 014,99	574,27	319,58	319,58	
Echelon 4	521	3	447	574	2 457,98	2 420,92	2 403,04	2 591,81	2 553,91	2 643,08	2 509,24	2 471,34	2 452,40	2 5135,80	2 094,65	596,98	319,58	319,58	
Echelon 5	545	3	464	596	2 539,12	2 501,33	2 482,75	2 672,94	2 633,61	2 724,22	2 590,39	2 551,04	2 531,38	2 6091,72	2 174,31	619,68	319,58	319,58	
Echelon 6	573	3	484	622	2 634,48	2 595,71	2 576,32	2 768,18	2 727,14	2 819,45	2 685,62	2 644,58	2 624,76	2 7216,36	2 268,03	646,39	319,58	319,58	
Echelon 7	597	-	503	646	2 726,03	2 685,74	2 665,60	2 859,02	2 816,38	2 910,30	2 776,46	2 734,18	2 714,04	2 8284,84	2 357,07	671,76	319,58	319,58	
Bier/Chef																			
Echelon 1	558	2	473	608	2 581,72	2 543,54	2 524,60	2 715,56	2 675,44	2 766,83	2 632,98	2 592,88	2 573,04	2 6597,76	2 216,48	631,70	319,58	319,58	
Echelon 2	573	2,5	484	622	2 634,48	2 595,71	2 576,32	2 768,18	2 727,14	2 819,45	2 685,62	2 644,58	2 624,76	2 7216,36	2 268,03	646,39	319,58	319,58	
Echelon 3	597	3	503	646	2 726,03	2 685,74	2 665,60	2 859,02	2 816,38	2 910,30	2 776,46	2 734,18	2 714,04	2 8284,84	2 357,07	671,76	319,58	319,58	
Echelon 4	611	3	513	659	2 773,93	2 732,83	2 712,29	2 906,54	2 863,04	2 957,82	2 823,97	2 781,27	2 760,74	2 8847,16	2 403,93	685,12	319,58	319,58	
Echelon 5	623	3	523	672	2 822,11	2 780,22	2 759,27	2 954,36	2 910,01	3 005,63	2 871,79	2 828,65	2 807,71	2 9409,48	2 450,79	698,48	319,58	319,58	
Echelon 6	645	-	539	693	2 898,74	2 855,56	2 833,98	3 030,38	2 984,68	3 081,65	2 947,81	2 903,99	2 882,41	3 0309,12	2 525,76	719,84	319,58	319,58	
Major																			
Echelon 1	607	2	510	655	2 759,79	2 718,95	2 698,53	2 892,55	2 849,29	2 943,81	2 809,98	2 767,39	2 746,97	2 8678,44	2 389,87	681,11	319,58	319,58	
Echelon 2	633	2	530	681	2 855,86	2 813,41	2 792,19	2 987,86	2 942,92	3 039,13	2 905,28	2 861,85	2 840,62	2 9803,08	2 483,59	707,82	319,58	319,58	
Echelon 3	652	2	544	699	2 923,30	2 879,73	2 857,93	3 054,78	3 008,65	3 106,05	2 972,21	2 928,16	2 906,37	3 0590,28	2 549,19	726,52	319,58	319,58	
Echelon 4	675	3	562	722	3 010,15	2 965,11	2 942,61	3 140,95	3 093,30	3 192,22	3 058,57	3 013,56	2 991,04	3 1602,48	2 633,54	750,56	319,58	319,58	
Echelon 5	691	3	574	738	3 067,63	3 021,64	2 998,66	3 197,99	3 149,33	3 249,26	3 116,06	3 070,07	3 047,09	3 2277,24	2 689,77	766,58	319,58	319,58	
Ech. except.	712	-	590	758	3 144,25	3 097,00	3 073,37	3 273,98	3 223,96	3 325,26	3 192,70	3 145,43	3 121,79	3 3177,00	2 764,75	787,95	319,58	319,58	
RUIP Ech.1	744	2	615	790	3 265,10	3 215,82	3 191,20	3 393,94	3 342,28	3 445,20	3 313,53	3 264,27	3 239,64	3 4582,80	2 881,90	821,34	319,58	319,58	
RUIP Ech.2	772	2	635	816	3 361,16	3 310,29	3 284,87	3 489,25	3 436,74	3 540,52	3 409,59	3 358,73	3 333,30	3 5707,44	2 975,62	848,05	319,58	319,58	
RUIP Ech.3	784	-	645	829	3 408,74	3 357,08	3 331,25	3 536,45	3 483,51	3 587,72	3 457,17	3 405,51	3 379,68	3 6269,76	3 022,48	861,41	319,58	319,58	

LA MGP, MEILLEURE MUTUELLE SANTÉ 2021*



Merci
pour votre
confiance

Unéo, MGP et GMF
sont membres d'
UNÉOPOLE
la communauté
sécurité défense



MGP

LA MUTUELLE DES FORCES DE SÉCURITÉ

mgp.fr — 09 71 10 11 12 (numéro non surtaxé)



*Le classement établi par le site [opinion-assurances.fr](https://www.opinion-assurances.fr) place la MGP en tête des mutuelles soumises au Code de la mutualité pour l'année 2021 de façon indépendante, à partir des notes et avis vérifiés des internautes de la communauté d'Opinion Assurances. Pour réaliser ce classement, deux critères sont évalués : le niveau de satisfaction et le niveau de prix. Classement consultable sur <https://www.opinion-assurances.fr/classement-assureurs-sante.html> et <https://www.opinion-assurances.fr/classement-assureurs-prevoyance.html>
Mutuelle Générale de la Police, dite MGP - mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité - immatriculée sous le n°775 671 894 -
10 rue des Saussaies - 75008 PARIS - Communication 11/21 - Document non contractuel à caractère publicitaire.